

Coordination BIM via Archicad

RS6407 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	230n, 231n, 233n
Formacode(s)	22252, 31684, 22223, 72501
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	18/10/2023
Date d'échéance	18/10/2026

Certificateur(s)

ARCHIMATIQUE · SIRET : 50001808000027

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
PALMA - EINBINDER ARCHISTUDIO	38211013800031	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le monde du projet de l'architecture et du bâtiment a évolué avec l'arrivée de l'informatique. Avec le temps, il y a eu l'apparition de solutions concurrentes mais toujours axées vers la production et non vers la méthodologie de travail. L'apparition du BIM (Building Information Modeling) a été une véritable révolution et donc une grande ouverture d'esprit pour les professionnels de la conception et aussi ceux de la construction.

L'utilisation généralisée des outils de modélisation modernes font évoluer les métiers de la construction. Ce modèle numérique étant partagé entre tous les intervenants, il aide à la prise de décision sur un projet de construction ou d'aménagement.

La certification "Coordination BIM" concerne les architectes, les ingénieurs, les maîtres d'ouvrage, les techniciens qui travaillent dans les bureaux d'études techniques, les agences d'architecture, et les entreprises de construction. Cette formation s'adresse également aux demandeurs d'emploi qui sont à la recherche d'emploi dans ce domaine d'activité. Cette certification atteste de compétences techniques (numérique 3D) et également du sens de l'organisation, de capacités d'adaptation, de compétences d'analyse, de contrôle, de coordination, et de communication, donc de pilotage d'un projet dans le cadre du BTP. L'objectif final est de produire une maquette en 3D conformément au cahier des charges

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences visées par la certification sont réparties en 3 phases :

C1-PHASE MODELISATION

C1-1 Paramétrer le logiciel Archicad en vue de la création de la maquette BIM (identité visuelle, charte graphique, outils de contrôle...) afin de préparer la création de la maquette BIM, conformément au cahier des charges du client

C1-2 Recenser les caractéristiques topographiques du terrain afin de positionner la construction en cohérence avec l'emplacement par le géo-référencement

C1-3 Modéliser en 3D une construction en définissant le gabarit, la structure et les éléments propres à cette construction (mur, fenêtres, portes, niveaux, poteaux, toit...) en les classant par famille, dans le respect du cahier des charges défini par le maître d'ouvrage afin de produire une maquette au format IFC et respecter les aménagements dans le cadre d'accueil des personnes en situation de handicap

C1-4 Garantir la conformité des maquettes produites en termes de coût, de respect de l'environnement et des performances énergétiques attendues afin de respecter le budget estimé et les attendus éco-responsables

C2-PHASE VALIDATION ET QUALITE :

C2-1 Rédiger le circuit de validation et les règles de contrôle de la production réalisée en y intégrant les différents acteurs concernés par cette production, le rôle de chacun afin qu'il y ait une validation par étape et une cohérence dans l'ensemble du projet.

C2-2 Analyser et contrôler les maquettes IFC afin de vérifier la conformité de la production par rapport aux attendus et à la réglementation de l'accueil de personnes en situation de handicap, d'identifier les non-conformités et apporter les actions correctives nécessaires

C2-3 Renseigner toutes les informations liées aux objets architecturaux intégrés dans la maquette (mesures, matériaux, fournisseurs...) en intégrant la nomenclature afin de faciliter le repérage et le contrôle de chaque partie prenante du projet

C3-PHASE COORDINATION

C3-1 Organiser la coordination entre les différents acteurs, parties prenantes du projet, en animant des réunions, afin d'établir et favoriser la communication entre eux et d'établir des protocoles.

C3-2 Coordonner les activités de toutes les équipes de la maîtrise d'œuvre dans le cadre défini des étapes et des actions à mener par chacune d'entre elles afin de donner une cohérence au projet

C3-3 Gérer les éventuels conflits et apporter des solutions en favorisant les échanges et le travail participatif afin d'arriver à des solutions conformes aux attendus

C3-4 S'adapter aux éventuels aménagements nécessaires pour intégrer dans les équipes des PSH en tenant compte de leur handicap, afin que tous les acteurs collaborent entre eux en travaillant dans la bienveillance et l'harmonie

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pré-requis : Une culture générale de base dans le domaine de la construction et un bon niveau en informatique, environnement Mac ou PC est nécessaire

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est composé de 3 membres, experts du domaine dont 2 architectes extérieurs à l'Organisme certificateur. Ces Professionnels doivent être en activité au moment des épreuves.

Base légale

Date de décision	18/10/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	18/10/2026
Date de dernière délivrance possible	18/04/2027

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.archimatique.com/formations/coordination-bim-via-archicad/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6407/>